



Bilan de concertation  
VSB Energies Nouvelles

PROJET DE PARC EOLIEN  
EN DEVELOPPEMENT SUR  
LA COMMUNE DE  
L'HÔTELLERIE

## Avant-propos

Dans le cadre du projet éolien en développement sur la commune de L'Hôtellerie, la société VSB Energies Nouvelles a mis en place une démarche de concertation volontaire à destination de tous les publics concernés par l'implantation potentielle du parc.

Ainsi, et durant près de 3 ans, Courant Porteur, société spécialisée dans le dialogue territorial, a organisé et animé les modalités de la concertation mise en place pour répondre aux attentes locales en matière d'information et de participation.

Les dispositifs de dialogue étaient ouverts aux habitants de la commune directement concernée par le projet mais aussi aux populations et élus des communes alentour de la commune d'implantation et aux communes situées sur le périmètre de l'enquête publique.

Cette démarche volontaire de concertation est intervenue avant la définition finale du projet et du dépôt du dossier de demande d'autorisation. Elle a ainsi permis aux publics mobilisés de s'informer sur ses différents aspects (caractéristiques, implantation, études, impacts, bénéfices, etc.) d'exprimer leur point de vue sur l'installation du parc éolien et de contribuer à la réflexion sur l'impact et les bénéfices de projet porté par VSB Energies Nouvelles.

Ce document dresse un bilan de la démarche de concertation organisée, des moyens mis à la disposition du public pour s'informer et participer et rend compte des questions, contributions et avis exprimés par les participants.

Ce bilan de la concertation réalisée propose également une série de recommandations à destination de la société VSB Energies Nouvelles afin qu'elle prenne en compte les contributions des participants, réponde à toutes leurs questions et porte à la connaissance des publics les décisions finalement prises.

Avant-propos .....	2	Les élus au cœur de la démarche : information continue et co-construction proposées pour une participation contrastée.....	16
Fiche identité du projet.....	4	Apports de la concertation à la définition du projet .....	17
Le territoire d’implantation du projet et la zone d’étude .....	4	Des échanges pour enrichir les études et partager les connaissances .....	17
Les caractéristiques du projet éolien .....	4	Les mesures d’accompagnement en faveur de la commune d’implantation et de ses habitants .....	17
Les bénéfices que le projet pourrait apporter au territoire .....	4	La CALN rappelle sa position et exprime son soutien à la commune d’implantation du projet .....	18
2021 – 2024 : 3 ans de concertation volontaire avec tous les publics du territoire d’implantation.....	5	Une implantation révisée pour tenir compte des décisions des élus .....	18
De l’identification du site à la concertation : une démarche progressive .....	5	Recommandations.....	19
Des formats diversifiés et ouverts à tous pour informer, débattre et participer .....	6	Annexes .....	20
Le périmètre de la démarche.....	6	Annexe 1 : Les lettres d’information .....	20
Les dispositifs pour informer et prendre en compte les attentes locales .	6	Lettre d’information N°1.....	20
Les dispositifs pour questionner l’opportunité du projet et participer à sa conception.....	8	Lettre d’information N°2.....	20
Les dispositifs pour restituer les apports de la concertation à la conception du projet final .....	11	Lettre d’information N°3.....	21
Des outils pour informer et recueillir l’expression du public à chaque étape du projet .....	12	Lettre d’information N°4.....	21
Les supports d’information .....	12	Lettre d’information N°5.....	21
Les outils d’expression .....	14	Annexe 2 : Le site Internet du projet .....	22
Bilan de la participation.....	15	Annexe 3 : Les flyers d’invitation .....	23
Chiffres clés de la concertation .....	15	Annexe 4 : Tract diffusé par l’APPCPA.....	23
La mobilisation d’un groupe constant majoritairement opposé au projet	15		
Une faible participation des habitants de la commune d’implantation .....	15		

## Fiche identité du projet

### Le territoire d'implantation du projet et la zone d'étude

Le projet éolien porté par la société VSB Energies Nouvelles se développe sur la commune de L'Hôtellerie qui fait partie des 53 communes que compte la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN) dans le département du Calvados. La commune de L'Hôtellerie est également située à la limite de la Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge (CCLPA) dans le département de l'Eure.

Compte tenu des critères d'identification d'un secteur propice à l'éolien (potentiel éolien suffisant, possibilité de raccordement au réseau électrique local, impact minimal sur la faune et la flore, respect d'une distance réglementaire de 500m aux habitations, insertion paysagère, prise en compte des contraintes aéronautiques et hertziennes...), la société VSB Energies Nouvelles a retenu un secteur au sud de L'Hôtellerie.

Cette zone a ensuite été classée par le ministère de la Transition Écologique comme « potentiellement favorable » à l'éolien dans les cartographies réalisées pour l'application de la loi APER, et a été proposée par la commune de L'Hôtellerie comme zone d'accélération des énergies renouvelables.

### Les caractéristiques du projet éolien

- **4 éoliennes** situées sur la partie ouest de la zone d'étude identifiée ;
- **16,8 MW de puissance totale** (4,2 MW de puissance unitaire) ;
- **200 m maximum** de hauteur en bout de pale ;
- **15 600 habitants couverts en électricité** (eau chaude et chauffage compris) ;
- **10000 tCO<sub>2</sub>/an eq.** évitées chaque année ;

- Environ **30 millions d'euros** d'investissement.

Les incidences liées à l'implantation du parc éolien sur son environnement seront déterminées par l'Étude d'Impacts.

### Les bénéfices que le projet pourrait apporter au territoire

Pour un projet de 4 éoliennes d'une puissance de 16,8 MW, VSB Energies Nouvelles a estimé les bénéfices annuels pour la collectivité à :

- 71 800 € pour la commune de L'Hôtellerie : 39 000 € de loyer + 32 800€ de taxes (TFPB et IFER) ;
- 67 000 € de recettes fiscales pour la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie ;
- 37 500 € de recettes fiscales pour le département du Calvados ;

En parallèle de ces retombées fiscales, VSB Energies Nouvelles a envisagé des mesures d'accompagnement pour participer aux projets portés par la commune d'implantation et le territoire de l'Agglomération en lien avec les enjeux environnementaux et énergétiques.

Afin d'adapter ces mesures au territoire et de cibler les besoins locaux, le porteur de projet a recueilli les attentes et propositions des populations locales au cours de la concertation.

## 2021 – 2024 : 3 ans de concertation volontaire avec tous les publics du territoire d'implantation

### De l'identification du site à la concertation : une démarche progressive

L'identification d'une zone propice au développement éolien début 2020 motive VSB Energies Nouvelles à contacter le conseil municipal de L'Hôtellerie.

Suite à la présentation du projet et à la visite d'un parc éolien voisin, la commune délibère dans la même année, à l'unanimité, en faveur d'une étude de faisabilité. Cette délibération marque le point départ d'une démarche progressive de développement du projet sur le territoire communal.

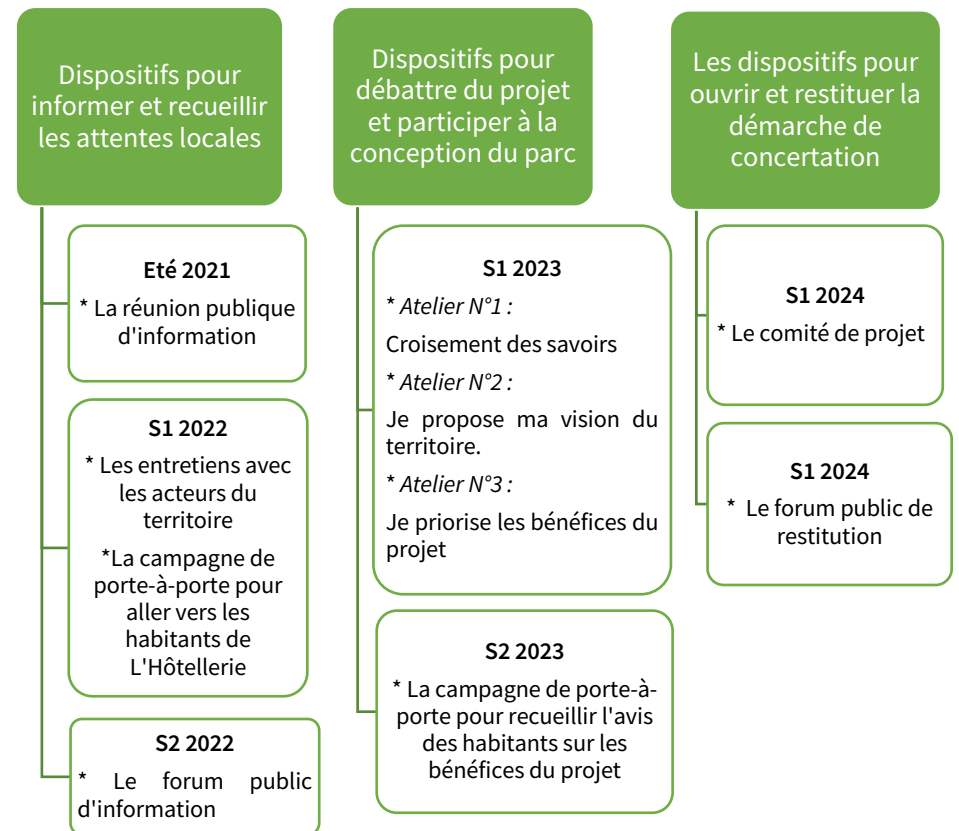
Les échanges avec les propriétaires fonciers et exploitants agricoles de la zone d'étude sont ensuite engagés afin de sécuriser le foncier nécessaire à l'implantation du parc. Et la rencontre des différents services de l'État permet de comprendre pendant cette période les enjeux et les contraintes techniques de faisabilité d'un parc éolien sur ce territoire spécifique.

Dès l'été 2021 et en parallèle de ces démarches, VSB Energies Nouvelles met en place une concertation volontaire pour ouvrir le dialogue aux acteurs locaux dans l'objectif de les informer, recueillir leur point de vue et permettre une participation active au développement du projet.

L'année 2022 est marquée par des entretiens individuels avec les acteurs politiques du territoire pour faire le point sur l'insertion territoriale du parc et connaître leur intérêt et volonté d'implication dans la concertation.

La même année, des rencontres ouvertes à tous sont organisées à L'Hôtellerie pour permettre un échange direct avec le porteur de projet et offrir aux participants la possibilité de prendre une part active aux réflexions.

Pour inclure les personnes ne participant pas habituellement, des campagnes de porte-à-porte sont également organisées sur la commune pour aller vers tous les habitants de L'Hôtellerie. Et, dans l'attente du classement en zone d'accélération la zone de projet proposée par les élus, un comité de projet est mis en place en juillet 2024 conformément à la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023 (loi APER).



Une information continue a été diffusée tout le long de la démarche sur tout le périmètre de la concertation : lettre d'information, site Internet, communiqués, invitations...

## Des formats diversifiés et ouverts à tous pour informer, débattre et participer

Pour tenir compte des attentes, craintes et propositions du public vis-à-vis du projet et de la démarche de concertation mise en place, mais aussi pour permettre la participation des personnes volontaires à la conception du projet, divers dispositifs ont été déployés sur un périmètre allant au-delà de la zone d'implantation potentielle.

### Le périmètre de la démarche

Si la commune concernée par l'implantation des éoliennes (L'Hôtellerie) a été le lieu prioritaire de la concertation, la société VSB Energies Nouvelles a souhaité dès le lancement de la démarche cibler un large périmètre pour aller au-delà de la commune d'implantation.

Ainsi, les communes voisines du projet (Thiberville, Marolles, Les Places, La Chapelle-Hareng) ont été systématiquement conviées à participer aux dispositifs de concertation mis en place et les communes situées sur le périmètre de l'enquête publique (Cordebugle, Fumichon, Courtonne-la-Meurdrac, Courtonne-les-Deux-Eglises ; Moyaux, Firfol, OUILLY-du-Houley, Piencourt, Le Planquay, Barville, Bourmainville-Faverolles, Drucourt, Saint-Aubin-de-Scellon, Saint-Vincent-du-Boulay, Duranville, Folleville, Baileul-la-Vallée, Asnières, Saint-Mards-de-Fresne) ainsi que la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie (CALN) et la Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge (CCLPA), ont été invitées à prendre part au comité de projet.

---

<sup>1</sup> Protection et Préservation des Communes Portes du Pays d'Auge

## Les dispositifs pour informer et prendre en compte les attentes locales

### *La réunion publique d'information*

Suite à la délibération du conseil municipal de la commune d'implantation permettant de débiter les études sur le projet, une première réunion publique d'information a été organisée à la salle communale de L'Hôtellerie en octobre 2021.

Cette rencontre ayant réuni 80 personnes a permis d'informer les habitants du lancement des études techniques et environnementales.

### *Les entretiens avec les acteurs du territoire*

Pour comprendre les perceptions locales vis-à-vis du projet et connaître les attentes en matière d'information et de concertation, des entretiens auprès de 14 acteurs du territoire d'implantation du projet ont été réalisés de janvier à avril 2022 : élus de la commune d'implantation, des communes voisines (Marolles, Thiberville, Cordebugle, Fumichon, Piencourt, Les Places), de la CALN et de la CCLPA, représentants de l'association APPCPA<sup>1</sup> et la DREAL.

Les échanges avec ces acteurs ont révélé une situation contrastée. Si L'Hôtellerie confirme sa position de laisser VSB Energies Nouvelles réaliser des études de faisabilité pour savoir si l'implantation d'un parc éolien est possible sur son territoire, certaines communes alentour ont adopté des délibérations défavorables à l'implantation d'éoliennes et d'autres conseils municipaux ne se sont pas prononcés sur le projet de VSB Energies Nouvelles, invoquant un manque d'informations pour prendre position.

En matière de concertation, le désintérêt a dominé : plusieurs acteurs, ne se sentant ni concernés ni opposés au projet, n'ont pas jugé pertinent de s'impliquer dans la démarche de dialogue local mise en place.

Enfin, si les rencontres ont eu lieu avec la quasi-totalité des acteurs sollicités, le Maire de la Chapelle-Hareng n'a pas été rencontré malgré les nombreuses demandes d'entretien formulées.

### **La campagne de porte-à-porte pour aller vers les habitants de L'Hôtellerie**

Afin d'impliquer les habitants de L'Hôtellerie, une campagne de porte-à-porte a été organisée sur la commune en mai 2022 permettant ainsi d'informer directement la population et de recueillir, par le biais d'un questionnaire, leurs sujets d'inquiétudes ou d'intérêts.

Le porte-à-porte s'est déroulé en semaine et le week-end pour toucher l'ensemble des habitants, y compris les personnes en activité absentes en journée pendant les jours ouvrés.

Deux passages ont été effectués à des horaires et jours différents et un kit participatif comprenant une lettre de mission, un questionnaire, une plaquette d'information sur le projet et une enveloppe T était déposé dans toutes les boîtes aux lettres des foyers restés fermés.

Sur les 144 foyers recensés et visités, 85 ont participé à la démarche en échangeant avec les enquêteurs (soit un taux d'échange de 59%) et 69 ont participé directement en répondant au questionnaire proposé (soit un taux de participation de 52%).

Le compte rendu des résultats de la campagne de porte-à-porte réalisée a été mis en ligne sur le site Internet du projet ([https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2024/05/CR-PAP-N°1\\_Projet-Eolien\\_31.03.22.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2024/05/CR-PAP-N°1_Projet-Eolien_31.03.22.pdf)).

### **Le forum public d'information**

Pour permettre l'information et la participation des habitants de la commune d'implantation potentielle du projet mais également des communes alentour, la rencontre participative organisée le samedi 15 octobre 2022 à la salle communale de L'Hôtellerie s'est tenue sur quatre créneaux d'une heure et demie chacun. Les personnes souhaitant participer avaient la possibilité de s'inscrire jusqu'à la veille de la rencontre à l'un des créneaux proposés sur le site Internet du projet et par téléphone au numéro dédié.

Chaque rencontre était organisée selon le même déroulé. Des panneaux d'information (4) commentés par l'équipe projet représentée par MM. Racapé, Gillet, Grimon et Mme Lenoir, permettaient dans un premier temps aux participants de s'informer sur les étapes de développement du projet et de poser leurs questions directement à l'équipe de VSB Energies Nouvelles.

Dans un second temps, les participants étaient invités à exprimer leurs attentes en matière de concertation et par rapport au projet à l'aide de supports d'expression mis à leur disposition.



## Projet de parc éolien de L'Hôtellerie – Bilan de concertation

Les participants ont ainsi souhaité que la concertation aborde des questions sur le coût du parc éolien et sa rentabilité, sur les impacts et les bénéfices du projet mais aussi sur ses aspects techniques.

54 personnes ont participé à l'évènement dont les élus des communes de L'Hôtellerie, Thiberville, Marolles et La Chapelle-Hareng.

Le compte-rendu de la rencontre a été mis en ligne sur le site du projet : [https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/04/CR-1ere-RencontreParticipative\\_ProjetLHOTELLERIE\\_10.11.22.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/04/CR-1ere-RencontreParticipative_ProjetLHOTELLERIE_10.11.22.pdf)

### Les dispositifs pour questionner l'opportunité du projet et participer à sa conception

Afin de tenir compte des attentes de concertation et d'information exprimées mais aussi de permettre au public de contribuer à l'élaboration du parc éolien, des ateliers de travail et une campagne de porte-à-porte ont été organisés sur la commune d'accueil du projet.

Ces rencontres étaient aussi l'occasion d'écouter les différents points de vue et de répondre aux questions.

### **Atelier N°1 : Croisements des savoirs - Débattre des résultats des études**

Organisé le 16 février 2023, cet atelier a réuni 32 personnes.

Au cours de la rencontre, les participants ont pu croiser leurs connaissances du territoire d'implantation avec le porteur de projet.

Les élus de l'équipe municipale de L'Hôtellerie et des communes de La Chapelle-Hareng, Thiberville et Marolles ont participé à la rencontre.

Un groupe de membres de l'APPCPA d'environ 15 personnes a également pris part à l'atelier ainsi qu'une journaliste de *L'Eveil Normand*.



A l'issue d'un temps de présentation des résultats des états initiaux par l'équipe projet représentée par M. Racapé et M. Gillet, les participants à la rencontre ont interpellé le développeur sur la validité des études, les servitudes aériennes, les échanges avec la LPO, les impacts du projet, le financement et le démantèlement des éoliennes.

Suite à l'atelier, le compte-rendu des échanges était disponible sur le site Internet du projet : [https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/04/CR-Atelier-N°1\\_ProjetLHOTELLERIE\\_16.03.23.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/04/CR-Atelier-N°1_ProjetLHOTELLERIE_16.03.23.pdf).

## **Atelier N°2 : Je propose ma vision du territoire – Identification de points de vue pour les photomontages**



Afin de prendre en compte la vision du territoire des populations locales, un premier atelier de travail organisé permettait aux participants de contribuer à l'identification des points de vue sur lesquels des photomontages pouvaient ensuite être réalisés.

L'atelier s'est déroulé sur la commune de L'Hôtellerie le 19 janvier 2023 et a réuni 35 personnes parmi lesquelles une élue de Thiberville, un élu de La Chapelle-Hareng et des membres de l'association d'opposition au projet APPCPA.

Dans un premier temps, l'expert paysagiste (M. Penquerc'h) en charge de la réalisation du volet paysager du dossier de demande d'autorisation du projet a présenté la méthode de



réalisation des photomontages et leur objectif tandis que MM. Racapé et Gillet de l'équipe projet expliquaient la procédure d'instruction.

Des questions, mises en cause et interventions de la part de qui ont interrompu successivement son intervention.

Dans un deuxième temps, une séance de travail a permis aux participants de déterminer collectivement, à partir des zones qui présentaient pour eux un intérêt (patrimonial, paysager, personnel, etc.), 11 points de vue pour la réalisation des photomontages prévus dans le cadre du développement du projet.



A l'issue de la rencontre, le compte-rendu des échanges a été envoyé à l'ensemble des participants et mis en ligne sur le site Internet du projet ([https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/04/CR-AT-N°1\\_ProjetLHOTELLERIE\\_16.02.23-1.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/04/CR-AT-N°1_ProjetLHOTELLERIE_16.02.23-1.pdf)).

### **Atelier N°3 : Je priorise les bénéfices du projet – Hiérarchiser et formuler des propositions de mesures d'accompagnement**

Le 27 avril 2023, un second atelier de travail dédié à l'optimisation des bénéfices du projet a réuni 35 participants à la salle communale de L'Hôtellerie, dont les élus de L'Hôtellerie, de la Chapelle-Hareng ainsi que le vice-président à la Communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge (CCLPA) en charge du développement durable. Une dizaine de membres de l'APPCPA ont également pris part à la rencontre.



L'atelier s'est déroulé en deux temps : tout d'abord l'équipe projet représentée par MM. Racapé et Gillet ainsi que Mmes Marie et Campart ont présenté les bénéfices potentiels du projet (retombées fiscales et mesures d'accompagnement) à l'aide d'un diaporama

diffusé durant la rencontre.

Ensuite, l'atelier a permis aux participants de faire des propositions de mesures d'accompagnement ou d'optimiser les bénéfices des mesures proposées.

La réduction de la facture d'électricité et la généralisation à tous les habitants du dédommagement des dépenses liées à la cantine scolaire ont été plébiscitées.

Le compte-rendu des échanges est disponible sur le site Internet du projet ([https://hotellerie.vsb-energies.fr/wpcontent/uploads/2023/08/CR\\_AT3\\_Benefices\\_ProjetEolien\\_10.06.23.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wpcontent/uploads/2023/08/CR_AT3_Benefices_ProjetEolien_10.06.23.pdf)).

### **La 2<sup>ème</sup> campagne de porte-à-porte pour recueillir l'avis des absents des rencontres de concertation**

Compte tenu de la faible participation des habitants de L'Hôtellerie aux ateliers de concertation, une démarche de porte-à-porte a été organisée en mai 2023 sur l'ensemble de la commune pour permettre aux Hôtellières de s'exprimer sur les bénéfices que le projet pourrait apporter et faire des propositions pour la commune et le territoire.

Dans l'objectif d'aller vers les populations locales pour les inclure réellement dans la démarche de concertation, le porte-à-porte a été organisée selon les mêmes modalités que la première campagne réalisée.

Ainsi, 43% des habitants de L'Hôtellerie ont participé à la démarche.

Parmi ces répondants, 62% souhaitaient le maintien du gel des impôts locaux et 60% le dédommagement de la cantine scolaire. 62% des participants souhaitaient la mise en place d'un circuit pédestre et de mesures environnementales (plantations, nichoirs et refuges pour la biodiversité) pour l'ensemble du territoire.

Un compte-rendu de la démarche a été mis à disposition du public en ligne ([https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/08/PAP-Rapport\\_ProjetHOTELLERIE\\_30.06.23.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2023/08/PAP-Rapport_ProjetHOTELLERIE_30.06.23.pdf)).

## Les dispositifs pour restituer les apports de la concertation à la conception du projet final

### Le comité de projet

En attendant le classement de la zone d'implantation du projet, proposée en zone d'accélération par la commune d'accueil, un comité de projet a été mis en place selon les modalités prévues par la loi APER.

La réunion, organisée le 2 juillet 2022 à l'espace Victor Hugo de Lisieux avait



pour objectif de présenter aux élus du territoire les avancées du projet, ses caractéristiques, ses impacts et ses bénéfices potentiels.

Les Maires (ou leurs représentants) des communes d'implantation, des communes situées dans le périmètre d'affichage de

l'enquête publique (6km), de la CALN et de la CCLPA ont été conviés à participer.

Ainsi sur les 26 élus locaux invités, 15 seulement ont participé à la rencontre. Les représentants des communes de L'Hôtellerie, Marolles, Courtonne-la-

Meurdrac, Firfol, Drucourt, Thiberville, Piencourt, Duranville, Les Places ainsi que de la CCLPA et de la CALN étaient présents.

Outre la présentation complète du projet (caractéristiques, enjeux, impacts sur l'environnement et l'aménagement du territoire, équipements envisagés, options de localisation et de raccordement, coût, puissance, objectifs...) par l'équipe de VSB Energies Nouvelles, la rencontre a permis de répondre aux questions des participants et de débattre des impacts et bénéfices du projet.

Le compte-rendu de la rencontre a été rendu public sur le site du projet : ([https://hotellerie.vsbenergies.fr/wpcontent/uploads/2024/08/CRCDDPProjetHOTELLERIE\\_Cporteur\\_19.08.24.pdf](https://hotellerie.vsbenergies.fr/wpcontent/uploads/2024/08/CRCDDPProjetHOTELLERIE_Cporteur_19.08.24.pdf)).

### Le forum public de restitution

En plus de la réunion du comité de projet, un forum d'information ayant réuni 44 participants s'est tenu à la salle communale de L'Hôtellerie le 2 juillet 2024. Cette rencontre visait à informer les publics des caractéristiques finales du

projet : objectif de production, nombre d'éoliennes, zones d'implantation, retombées fiscales et locales, calendrier du projet, etc.

Les participants avaient aussi la possibilité de poser leurs questions et de poursuivre les débats engagés pendant les précédentes rencontres de concertation avec le porteur du projet.



Les élus de L'Hôtellerie, des communes de Marolles, Thiberville et La Chapelle-Hareng mais également le vice-président à la CCLPA en charge du

développement durable ont pris part à la rencontre. Un journaliste de *Paris Normandie* a également assisté au forum d'information.

Le compte-rendu ainsi que les éléments présentés au cours de la rencontre ont été mis à la disposition de tous les publics en ligne : [https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2024/08/CR-Forum\\_ProjetHOTELLERIE\\_Cporteur\\_21.08.24.pdf](https://hotellerie.vsb-energies.fr/wp-content/uploads/2024/08/CR-Forum_ProjetHOTELLERIE_Cporteur_21.08.24.pdf)

## Des outils pour informer et recueillir l'expression du public à chaque étape du projet

### Les supports d'information

#### **Les lettres d'information (Annexe 1)**

Tout au long de la démarche de concertation, des lettres d'information ont été distribuées à tous les habitants de la commune de L'Hôtellerie et aux mairies des communes voisines (Thiberville, Marolles, Les Places, La Chapelle-Hareng). Informée d'un dysfonctionnement dans la distribution de ces documents, assurée au début par La Poste, la société VSB Energies Nouvelles a décidé de recourir à un autre prestataire pour diffuser l'information.

Dans l'objectif d'informer des avancées du projet et d'inviter à participer, cinq lettres d'information ont été diffusées pendant la période de concertation :

- La lettre d'information N°1 distribuée en mars 2022 visait à expliquer les raisons du développement d'un parc éolien, apportait de l'information sur l'éolien et présentait la démarche de concertation volontaire.
- La lettre d'information N°2 distribuée en mai 2023 détaillait la concertation menée, informait sur le site Internet dédié au projet et la démarche de porte-à-porte organisée.

- La lettre d'information N°3 diffusée en septembre 2023 a permis de faire un point sur le projet et les étapes de concertation réalisées mais aussi de rappeler la poursuite de la démarche.
- La lettre d'information N°4 diffusée en janvier 2024 informait sur les étapes clés d'un projet éolien, présentait les retombées économiques du projet de VSB Energies Nouvelles ainsi que les résultats du porte-à-porte sur les bénéfices attendus du parc éolien.
- La lettre d'information N°5, distribuée en juin 2024 offrait la possibilité aux populations de prendre connaissance des avancées du projet, des éléments clés de son développement et invitait au forum d'information.

#### **Le site Internet du projet (Annexe 2)**

Mis en ligne dès le début de la concertation et actualisé systématiquement, ce site était un outil efficace pour suivre, à tout moment, le projet et la concertation.

Six pages constituent l'arborescence du site Internet du projet <https://hotellerie.vsb-energies.fr> :

- La page « *Le projet éolien de L'Hôtellerie* » détaille la localisation du projet et les raisons de son développement, le calendrier, les études techniques réalisées et les coûts et bénéfices attendus. L'ensemble de la documentation liée à la concertation (comptes-rendus des rencontres et supports de présentation du projet) a également été mise en ligne sur cette page.
- La page « *L'énergie éolienne* » offre la possibilité aux internautes de trouver davantage d'information sur l'énergie éolienne et son fonctionnement.
- Les informations sur le développeur sont accessibles depuis la page « *VSB Energies Nouvelles* ».

- La page « *Actualités* » a pour vocation d'informer sur les actualités du projet et de la concertation. Via cette page il est possible de connaître les rencontres et événements prévus et de s'y inscrire.
- La page « *Médiathèque* » met à la disposition du public des ressources numériques pour comprendre le fonctionnement de l'éolien.
- La page « *Nous contactez* », munie d'un formulaire en ligne permet aux internautes l'expression d'avis, questions, commentaires, etc.

### La presse

La démarche de concertation a régulièrement fait l'objet d'une information dans la presse locale, dont les articles publiés sont ici recensés par ordre chronologique :

- 9 avril 2021 – *Le Pays d'Auge* : « L'agglomération de Lisieux soutient un projet d'implantation d'éoliennes à L'Hôtellerie ».
- 22 juin 2021 – *L'Eveil Normand* : « A L'Hôtellerie, près de Thiberville, un projet éolien suscite la tension ».
- 1 juillet 2021 *L'Eveil Normand* : Thiberville. Une élue locale menacée dans le cadre d'un projet éolien ».
- 29 juin 2021 – *Le Pays d'Auge* : « L'Hôtellerie : vent debout contre les éoliennes, le collectif demande la démission du conseil municipal »
- 11 juillet 2021 – *Le Pays d'Auge* : « Implantation d'éoliennes à L'Hôtellerie : « le projet n'est nullement acté » selon la maire ».
- 27 septembre 2022 – *Le Pays d'Auge* : « Éoliennes près de Lisieux : Les opposants prêts à « aller en justice » ».
- 17 octobre 2022 – *Ouest France* : « Parc éolien à L'Hôtellerie, près de Lisieux. En quoi consiste le projet ? ».
- 19 novembre 2022 – *Le Pays d'Auge* : « Implantation de trois à cinq éoliennes à L'Hôtellerie : l'exploitant explique le projet ».

- 24 février 2023 – *L'Eveil Normand* : « Près de Thiberville. Les réunions de travail sur le projet d'éoliennes n'avancent pas ».
- 29 novembre 2023 – *Le Pays d'Auge* : « Éoliennes près de Lisieux : pas de construction avant 2028 « au minimum ».
- 5 juillet 2024 – *Le Pays d'Auge* : « L'Hôtellerie - Éoliennes : les discussions tournent en rond, mais le projet va de l'avant ».

### Les courriers et flyer d'invitation (Annexe 3)

En complément des lettres d'information distribuées dans chaque foyer permettant aux habitants de suivre les avancées du projet et la concertation, les élus et les habitants du territoire ont également été informés régulièrement par des courriers et des flyers.

Les courriers à destination des élus du territoire (Marolles, Les Places, Piencourt, Thiberville, La Chapelle-Hareng, Cordebugle, Fumichon ainsi qu'aux représentants de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie et de la Communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge) permettaient de rappeler les étapes de la concertation à venir, de les inviter à participer aux événements et de les informer de la publication des comptes-rendus des rencontres.

Les habitants de la commune de L'Hôtellerie, commune d'implantation du projet ainsi que des communes voisines (Thiberville, Marolles et Les Places) ont été destinataires de flyers d'invitation les conviant aux rencontres de travail et de débat sur le projet.

Des invitations personnalisées ont également été envoyées aux personnes ayant laissé leurs coordonnées et leur autorisation pour être informées et appelés à participer.

### ***Les supports de présentation***

En parallèle des outils d'information sur les actualités du projet et de la démarche de concertation, des supports de présentation ont été élaborés pour les rencontres de concertation et mis à la disposition du public sur le site Internet du projet (<https://hotellerie.vsb-energies.fr/les-cr-de-la-concertation-locale-sont-disponibles/>).

Ces supports, munis de cartes, graphiques, photos... permettaient au public de connaître les résultats des études de faisabilité menées, les enjeux de la zone d'implantation potentielle, les évolutions du projet (historique, caractéristiques, bénéfiques...) et les objectifs de la France en matière de transition énergétique.

Les supports ont également été conçus pour faire connaître la démarche de concertation, présenter les résultats des dispositifs d'information et de participation mis en place et fournir davantage d'informations sur VSB Energies Nouvelles.

### ***Les outils d'expression***

#### ***Un questionnaire pour recueillir les avis***

Des questionnaires élaborés spécifiquement pour les modalités permettaient de recueillir l'avis des participants aux dispositifs de concertation mais aussi lors des campagnes de porte-à-porte.

Les questionnaires portaient sur les attentes en matière de concertation (sujets à aborder, formats et modalités de débat, fréquence et moyens d'information, etc.).

Ils visaient aussi à évaluer les mesures d'accompagnement proposées par VSB Energies Nouvelles et à permettre aux participants de faire des propositions.

Les questions fermées et à choix multiples ont été privilégiées pour obtenir des données fiables au niveau quantitatif.

### ***Le site Internet***

Mis en ligne dès le début des réflexions, le site Internet du projet était muni d'un formulaire en ligne permettant aux internautes d'exprimer un avis, des questions, commentaires, contributions, etc.

#### ***La boîte de dialogue***

Afin d'ajuster la démarche mise en place à l'issue des rencontres de concertation, une boîte de dialogue mise à la disposition des participants leur permettait d'indiquer, à l'aide de formulaires de couleur, leurs idées, sujets d'inquiétudes, interrogations et attentes pour la suite de la concertation.

#### ***Le formulaire de contact***

Un formulaire de contact était laissé à la disposition des participants aux rencontres de concertation afin qu'ils indiquent leurs volontés de participation pour la suite de la concertation.

Ainsi, suite aux envois de flyers d'invitation aux rencontres visant à recueillir les attentes et afin de ne pas solliciter inutilement des personnes qui n'ont pas souhaité prendre part aux rencontres de concertation, seules les personnes ayant laissé leur contact ont été directement conviées aux ateliers suivants.

## Bilan de la participation

### Chiffres clés de la concertation

- 40 participants en moyenne par rencontre.
- 14 acteurs du territoire rencontrés individuellement (élus, administration, acteurs économiques).
- 9 événements de concertation organisés (3 ateliers, 2 campagnes de porte-à-porte, 2 forums, 1 réunion publique, 1 comité de projet).
- 5 lettres d'informations diffusées sur 5 communes.: Hôtellerie, Thiberville, Marolles, Les Places, La Chapelle-Hareng: 1 695 habitations.
- 2 campagnes de porte-à-porte réalisées.
- 1 site Internet mis en ligne dès le début des réflexions et actualisé à chaque nouvelle information.

### La mobilisation d'un groupe constant majoritairement opposé au projet

Les rencontres de concertation organisées à la salle communale de L'Hôtellerie sur trois années ont réuni en moyenne et par session une quarantaine de participants, majoritairement opposés au projet, venus principalement des communes proches de L'Hôtellerie.

L'association de Protection et Préservation des Communes Portes de Pays d'Auge-Lieuvin s'est ainsi fortement mobilisée organisant en parallèle de la démarche de concertation mise en place ses propres réunions sur la commune de Marolles et diffusant ses propres informations.

Lors des rencontres prévues à L'Hôtellerie le débat a été souvent difficile : les interruptions répétées des présentations de l'équipe de VSB Energies Nouvelles ou de la parole des personnes favorables au projet ont marqué plusieurs rencontres. Mais des incivilités comme le blocage de la porte d'accès à la salle communale de L'Hôtellerie lors des événements ou des intimidations comme les tracts appelant les personnes hostiles à l'éolien à se rendre aux réunions de concertation et dissuadant celles favorables à son développement d'y participer, ont également été observées (Annexe 4).

Les dispositifs mis en place pour informer et favoriser la participation du public ont été plusieurs fois adaptés pour tenir compte des pratiques de certains participants.

Ainsi, et à la demande du conseil municipal de L'Hôtellerie qui a fait l'objet à plusieurs reprises de menaces et d'agressions verbales, des mesures de sécurité ont été mises en place par le porteur de projet pour que la concertation puisse avoir lieu. Une société privée de sécurité a été mandatée pour veiller au respect des principes du débat public et la gendarmerie a été tenue informée des réunions organisées.

### Une faible participation des habitants de la commune d'implantation

Compte tenu de ce climat de tensions, une part importante de la population locale et notamment des habitants de la commune de L'Hôtellerie n'a pas participé aux rencontres publiques organisées dans le cadre de la concertation.

Cette faible mobilisation contraste avec la forte participation des habitants aux campagnes de porte-à-porte organisées sur la commune : 52% lors de la 1<sup>ère</sup> campagne et 43% au 2<sup>ème</sup> porte-à-porte où 70% des participants affirmaient ne pas vouloir participer à la concertation en raison de la difficulté qu'ils auraient à exprimer dans cet espace leur point de vue.

Des craintes de débordements ont aussi été évoquées par des personnes qui ont renoncé à participer aux rencontres.

## Les élus au cœur de la démarche : information continue et co-construction proposées pour une participation contrastée

Tout au long du développement du projet, les élus de la commune d'implantation et des communes alentour ont été des interlocuteurs privilégiés de la concertation et pour le développeur.

Systématiquement informés et invités au dialogue, ils ont fait l'objet d'une attention particulière de la part de VSB Energies Nouvelles qui souhaitait réfléchir avec eux aux retombées positives que le projet pouvait générer pour leurs communes respectives.

Que ce soit de manière bilatérale ou dans le cadre de la concertation, le porteur de projet a cherché à impliquer ces élus dans la réflexion menée pour identifier des bénéfices concrets susceptibles de compenser les impacts perçus par leurs communes : mesures d'accompagnement spécifiques aux communes, ouverture du capital du projet...

Cependant, et tout en regrettant les retombées économiques envisagées pour la commune d'implantation et ses habitants, les municipalités hostiles au projet ont refusé d'envisager avec le développeur des bénéfices pour leur territoire, à l'instar de la commune de Marolles qui n'a pas souhaité établir une convention de servitude.

Ce paradoxe a également été constaté chez les habitants de ces communes opposés à l'éolien : ils ont déploré subir les impacts du projet sans percevoir de bénéfices, alors qu'ils ont refusé la possibilité de co-construire des solutions avec un développeur pourtant ouvert à cette réflexion.

## Apports de la concertation à la définition du projet

Avec la mise en place d'une concertation volontaire, la société VSB Energies Nouvelles a souhaité prendre en compte les attentes, perceptions et besoins des élus et des populations locales dans le développement du projet.

Les entretiens avec les acteurs du territoire et les premiers dispositifs de concertation adressés à la population ont permis de mieux connaître les craintes et attentes que le projet suscitait et les perceptions locales de l'éolien.

Les besoins d'information de chacun, les volontés d'implication dans la concertation et les thématiques d'intérêt et de débat, ont également été recueillis pendant cette première phase de la démarche.

Le dispositif de concertation mis en place s'est donc basé sur la parole recueillie et s'est adapté, tout au long des trois années, au contexte local et aux évolutions du projet.

## Des échanges pour enrichir les études et partager les connaissances

Ainsi, et dans un premier temps, la concertation a permis la compréhension des études réalisées, le débat et la controverse sur les résultats obtenus et la proposition d'enrichir ces observations avec la perception du territoire des habitants.

Des ateliers ont permis d'identifier 11 points de vue d'intérêt pour les habitants, à partir desquels des photomontages supplémentaires ont été réalisés.

Les rencontres organisées spécifiquement pour débattre des conclusions des études réalisées au fur et à mesure des étapes de développement du projet ont

permis aux participants de croiser leurs connaissances du territoire d'implantation avec celles acquises par les bureaux d'étude.

## Les mesures d'accompagnement en faveur de la commune d'implantation et de ses habitants

Par la suite, une réflexion et un travail sur les bénéfices du projet à la fois pour la commune d'implantation et ses habitants, mais aussi plus largement pour le territoire a permis d'identifier les mesures plébiscitées par les habitants de la commune d'implantation parmi celles proposées par L'Hôtellerie :

- La réduction de la facture d'électricité pour les habitants de L'Hôtellerie (offre locale d'électricité verte ou coupons énergie annuels) ;
- La mise en place d'une aide financière annuelle pour les frais de cantine des enfants de L'Hôtellerie (60% des participants) ;
- Le maintien du gel de certains impôts locaux de L'Hôtellerie (62% des participants) ;
- La mise en place de mesures écologiques définies avec le bureau d'étude paysager (haies bocagères, bourse aux arbres, ruches, nids) (62% des participants) ;
- La réfection de la route communale de la Mairie de L'Hôtellerie ;
- La participation financière à l'organisation de sorties et manifestations annuelles pour les seniors de L'Hôtellerie.

## La CALN rappelle sa position et exprime son soutien à la commune d'implantation du projet

Les rencontres de restitution et le comité de projet ont permis à la CALN d'expliquer sa position vis-à-vis des énergies renouvelables, de rappeler les objectifs énergétiques qu'elle s'est fixés mais aussi son sentiment que le projet de VSB Energies Nouvelles peut y contribuer. La Communauté d'Agglomération a également exprimé son soutien à la commune de L'Hôtellerie dans sa démarche d'accueillir un projet éolien et a confirmé son souhait de rester en dehors du capital du projet, malgré la proposition du développeur, étant donné que sa vocation n'est pas de produire de l'énergie.

## Une implantation révisée pour tenir compte des décisions des élus

Les attentes exprimées par les élus ont également été prises en compte notamment dans le choix de l'implantation. Au cours d'échanges avec les élus de Marolles, le développeur a sollicité l'autorisation d'utiliser un chemin communal situé sur leur territoire afin de créer un accès vers une cinquième éolienne. Conformément aux conventions d'utilisation des chemins, cet accès aurait généré des revenus pour la commune si la municipalité n'avait pas refusé. Prenant en compte cette décision, le développeur a révisé le dimensionnement du projet pour définir un parc éolien limité à 4 éoliennes au lieu des 5 initialement envisagées.

## Recommandations

La phase d'instruction d'un projet éolien encadre la prise en compte de la participation des publics de manière réglementaire.

Si le processus de concertation mis en place par la société VSB Energies Nouvelles est volontaire et en amont de la consultation publique, les rencontres et ateliers de concertation organisés ont cependant permis aux populations de s'informer sur le projet et ses avancées, d'exprimer un point de vue, une question, une remarque sur son développement et d'interpeller directement l'équipe projet.

Afin que les futures décisions prises sur le projet soient rendues publiques, Courant Porteur préconise de :

- Présenter l'implantation finale du projet à l'ensemble de la population locale à travers la diffusion d'une lettre d'information et l'actualisation du site Internet du projet. Utiliser ces mêmes canaux d'information pour mettre à disposition les photomontages réalisés depuis les points de vue identifiés par les participants aux ateliers de concertation.
- Veiller à la poursuite du dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire en permettant aux populations d'entrer en contact facilement avec l'équipe en charge du projet et aux élus volontaires d'échanger sur les bénéfices que le parc éolien pourrait apporter à l'ensemble du territoire.
- Porter à la connaissance des élus, des populations locales et des services instructeurs le bilan de la concertation réalisée et les documents retraçant l'ensemble des échanges et des contributions du public exprimés pendant la démarche.
- Maintenir actifs les supports de diffusion de l'information comme le site Internet du projet afin de permettre l'accès à toute l'information

sur le projet et aux prochaines étapes comme la phase d'instruction et de consultation publique.

Enfin, compte tenu des moyens déployés pour informer sur les modalités de la concertation et le projet, de la couverture médiatique dont le projet et la concertation ont fait l'objet mais aussi de la forte mobilisation de l'association contre ce projet, il est possible de penser que la démarche mise en place a donné la possibilité aux personnes qui le souhaitent de s'informer, de suivre le développement du projet, d'échanger avec le développeur et d'exprimer un point de vue, des questions, des remarques et contributions.

Ainsi, la mise en place d'un nouveau dispositif participatif à destination des populations locales ne semble pas nécessaire pendant cette période de définition du projet final et avant la phase d'instruction du projet.

Toutefois, cette préconisation ne dispense pas le développeur de son obligation de répondre aux interrogations que le projet continuerait de susciter et qui lui seraient formulées, ni des démarches d'information ponctuelles préconisées.

# Annexes

## Annexe 1 : Les lettres d'information

### Lettre d'information N°1


#### LA QUESTION DU JOUR


**MA MAISON VA-T-ELLE PERDRE DE LA VALEUR À CAUSE D'UN PARC ÉOLIEN ?**

La valeur d'un bien immobilier dépend de critères objectifs (localisation, surface habitable, isolation...) et de sujets (coup de cœur...) qui peuvent varier d'une personne à l'autre.

L'implantation d'un parc éolien n'a pas d'impacts sur les critères objectifs qui donnent de la valeur à un bien. De nombreuses communes ont des éoliennes valant encore des maisons se construire et leur population augmente.


Christian COUL, maire de Saint-Denis-de-la-Haye (Orne), 420 habitants déclare : « Le parc éolien de la commune n'a eu aucune incidence sur les ventes immobilières opérées depuis 11 ans plusieurs contrats, celui-ci participe au dynamisme et donc à l'attrait de la commune ».





### Lettre d'info n°1

Mars 2022



**QUI SOMMES-NOUS ?**

Avec un développement de plus de 800 MW depuis 2001 et 300 éoliennes installées, VSB Énergies Nouvelles est un acteur de référence dans la production d'énergie éolienne et photovoltaïque.

VSB développe, renouvelle, finance, construit, et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'État et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Projet de parc éolien de L'Hôtellerie**

### Lettre d'information N°2

#### LA DÉMARCHE DE PORTE-À-PORTE

Compte tenu de la faible participation des habitants de L'Hôtellerie aux ateliers de concertation, une démarche de porte-à-porte est organisée sur la commune. Cette étude permettra à l'équipe de l'explorer sur les propositions de VSB et de proposer ses idées pour la commune et la territoire. Ces ateliers seront ensuite prises en compte par le développeur et la commune. Vous pouvez donner votre avis en complétant le questionnaire joint et en le retournant grâce à l'enveloppe affranchie mise à votre disposition.



### Lettre d'info

Mai 2023



**QUI SOMMES-NOUS ?**

Avec un développement de plus de 800 MW depuis 2001 et 300 éoliennes installées, VSB Énergies Nouvelles est un acteur de référence dans la production d'énergie éolienne et photovoltaïque.

VSB développe, renouvelle, finance, construit, et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'État et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Projet de parc éolien de L'Hôtellerie**

#### UN PARC ÉOLIEN, POURQUOI ?

Pour contribuer aux objectifs du territoire

Le projet de VSB Énergies Nouvelles s'inscrit dans la dynamique de transition énergétique portée par la Communauté d'Agglomération de Val de Normandie et la commune de L'Hôtellerie.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial fixe en effet les objectifs de 33% d'énergies renouvelables en 2030. Le projet éolien contribue à atteindre ces objectifs et bénéficie ainsi d'une délibération en faveur d'études de faisabilité de l'Hôtellerie (février 2020) et de l'Agglomération (avril 2020).

#### Sur une zone d'étude propice à l'énergie éolienne

Une étude de pré-faisabilité a permis d'identifier une aire d'étude sur la commune de L'Hôtellerie entre les lieux-dits de Cils Carez et de Cils Mauvaut. Cette aire, située à plus de 900 m d'égouttement des habitations les plus proches n'abrite aucun espace réglementaire récréatif (parcage, patrimoine, environnement, aéronautique et militaire). Un espace aérien aéronautique limitatif rétrograde la hauteur des éoliennes à 140 m. Des études environnementales approfondies permettront de confirmer la faisabilité d'un parc éolien sur ce secteur.



#### L'INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE AU PRINTEMPS

**C'EST QUOI ?** Une structure en acier galvanisé de 86 mètres de hauteur, posée au sol et fixe par 3 réseaux de haubans. Il est généralement installé pour une durée de 2 ans maximum.

**POURQUOI FAIRE ?** Étudier la ressource, la vitesse et la direction des vents afin d'assurer de la faisabilité du projet et déterminer le modèle d'éolienne le mieux adapté au site. Il sert également à mesurer l'acidité des chapeaux-neige en altitude dans le but de limiter au maximum les impacts environnementaux.

**COMMENT ?** Grâce aux instruments de mesure comme des girouettes, des anémomètres et des capteurs à ultrasons placés à différentes hauteurs du mât.

**OÙ ?** Il sera implanté à l'est de la zone d'étude en accord avec les exploitants et les propriétaires du terrain d'implantation.

**6 mois :**  
Identification d'une zone potentielle (études des premières autorisations, délibération du Comité municipal, accord foncier)

**12 à 24 mois :**  
études des impacts potentiels (Bureaux d'études indépendants)

**9 à 12 mois :**  
instruction de la demande d'autorisation

**12 à 18 mois :**  
financement, construction et mise en service du parc

**20 à 30 ans :**  
exploitation puis démantèlement ou repowering

#### Une volonté de co-construire un projet territorial

**AVANT CIL :** La municipalité de L'Hôtellerie, les citoyens, les élus du territoire, les publics qui souhaitent s'impliquer dans le développement du projet...

**POUR CIL :** Pour concilier production d'énergie renouvelable et préservation du cadre de vie et des atouts du territoire : patrimoine, paysage et biodiversité.

Afin de garantir une concertation ouverte à tous et à l'écoute de vos attentes, VSB fait appel à une société de concertation neutre et indépendante du projet.

**LETTRE DÉMARCHE À FINIR OBJECTIF DE VOS IMPLIQUÉS, DÈS LE DÉBUT, DANS LES RÉFLEXIONS EN COURS. PARTICIPEZ !**

#### Les études réglementaires sur le vent, les chauves-souris, l'avifaune, la faune, la flore, l'acoustique, le paysage, le patrimoine, l'impact et le danger potentiel

Celles sont conduites par des experts indépendants pendant plusieurs mois, ou années selon leur nature. Leur rôle est d'identifier et de prendre en considération les enjeux environnementaux et le cadre de vie pour évaluer leur compatibilité avec un parc éolien.

Selon des cahiers des charges définis au niveau national et territorial, ces études font ressortir des préconisations que VSB devra suivre pour éviter, réduire ou compenser d'éventuels impacts et adapter au mieux le projet en conséquence.

**LE RÉSULTAT DE CES ÉTUDES POURRA AINSI CONDITIONNER LA POURSUITE, OU NON, DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET.**

#### Le saviez-vous ?

Au bout de 20 à 30 ans, et si le parc n'est pas renouvelé avec des machines plus performantes, les éoliennes sont démantelées et recyclées à + de 90% (acier, béton, cuivre, aluminium). De grands constructeurs d'éoliennes comme Siemens Gamesa et Vestas ont mis au point une nouvelle méthode de séparation des matériaux composant les pales. Il s'agit d'une invention que de quelques années pour que les éoliennes soient quasiment recyclables à 100% !

La loi prévoit que l'intégrité du démantèlement du parc éolien et la remise en état de terrain soient financièrement provisionnés par le développeur avant sa construction. Dès l'entrée du cadre réglementaire, Arrêté du 10 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 18 août 2009.

#### POINT D'ÉTAPE DE LA CONCERTATION MISE EN PLACE

##### Un cycle d'ateliers de concertation pour s'informer et participer

Comme indiqué à plusieurs reprises et suite aux demandes de concertation reprises lors du premier porte-à-porte organisé sur L'Hôtellerie et à la rencontre participative du 15 octobre dernier, VSB a mis en place un cycle d'ateliers de concertation pour permettre aux personnes intéressées de suivre les étapes de développement du projet, de participer à la rédaction et de formuler questions, propositions, avis ou commentaires.

##### Une communication large sur la concertation

Un flyer d'invitation a été, dans un premier temps, distribué dans les communes de L'Hôtellerie, Ribouville, Mézières et Les Planches. Les élus de ces communes ainsi que les maires de La Planque et de La Chapelle-Maugis ont été contactés aux coordonnées par courrier. Les motivations à chaque atelier ont également été mises en ligne sur le site internet du projet et diffusées dans le journal « Le pays d'Auge ».

Enfin, des invitations personnalisées ont été envoyées aux personnes ayant lancé leur contact et leur autorisation pour être informées et sollicitées pour participer.

##### Un groupe constant de participants

Les ateliers ont réuni en moyenne et par session une quarantaine de participants, venus principalement des Communes proches de L'Hôtellerie, dont une dizaine ont un représentant de la Communauté de communes Le Pays d'Auge. Les participants étaient majoritairement opposés au projet. Les représentants de l'Association « Protection et Préservation des Communes Portes du Pays d'Auge (PPCA) » ont été présents à chaque rencontre. Les élus de L'Hôtellerie ont également participé à chaque atelier.

#### LES ATELIERS ONT PERMIS DE

- Informar sur les avancées du projet ;
- Définir collectivement des points de vue pour réaliser des photomontages afin d'évaluer l'impact visuel du projet (voir carte ci-contre) ;
- Présenter et débattre des résultats des études de faisabilité (État initial des votes paysage, naturaliste, acoustique et vent) ;
- Expliquer grâce à l'intervention d'un expert paysagiste, les études paysagères ;
- Exposer les bénéfices apportés par le projet.



**RETROUVEZ LES COMPTE-RENDUS ET LES DÉTAILS DE CHAQUE ATELIER SUR LE SITE INTERNET DU PROJET SUIVANT ACTUALITÉS :**  
<https://hotellerie.vsb-energies.fr/les-comptes-rendus-des-ateliers-de-concertation-publique-sont-disponibles/>

#### LES ÉTAPES D'UN PROJET ÉOLIEN

Étape 1	Mai 2023	Étape 2	Étape 3	Étape 4	Étape 5
Pré-étude de la zone, échanges avec les élus, sollicitation du foncier.	Étude de faisabilité, études techniques et environnementales, évaluation des impacts, définition de l'implantation, consultation du dossier administratif.	Instruction de la demande d'autorisation, enquête publique, accord préfectoral d'autorisation environnementale.	Financement, construction et mise en service du parc.	Exploitation pendant 20 à 30 ans puis démantèlement ou repowering.	

# Projet de parc éolien de L'Hôtellerie – Bilan de concertation

## Lettre d'information N°3

**L'INFOLETTRE JUILLET 2023**  
Projet éolien en réflexion sur L'Hôtellerie

**POINT D'ÉTAPÉ SUR LE PROJET**

Les premiers résultats des études menées afin d'assurer un développement du projet en cohérence avec l'aménagement et les directives d'aménagement du territoire ont permis d'identifier un périmètre d'étude très bon ainsi que des enjeux autour de habitats d'intérêt à protéger (habitats).

Pour assurer la bonne cohabitation du parc et de ces espèces, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts seront mises en place.

Ces premières enseignements vont permettre de lancer la réflexion pour l'élaboration et l'implémentation des soutiens à la fin de cette année. Nous les remercions pour leur intérêt et leur implication dans cette nouvelle étape de développement et des réflexions au cours desquelles des modalités qui seront définies ultérieurement en fonction du calendrier de développement du projet.

**LA DÉMARCHE DE CONCERTATION**

Au début de l'année 2023 et suite aux rencontres organisées pendant l'année 2022, des ateliers de concertation ont été mis en place pour permettre à chacun de prendre une part active à la réflexion sur le projet.

Afin d'informer largement la population du lancement de ces rencontres, des flyers ont été distribués dans les communes de L'Hôtellerie, Thovennes, Hovelles et Les Placés, des courriers d'information ont été envoyés aux élus de ces communes ainsi qu'aux élus des communes de La Chapelle et de La Chapelle-Héring. Les invitations à chaque atelier de concertation ont été mises en ligne sur le site internet du projet et ont été envoyées aux participants. Les ateliers ont été réalisés en moyenne et par session une quarantaine de participants majoritairement opposés au projet et venus principalement des communes proches de L'Hôtellerie. Des élus locaux (communes sœurs et Communauté de communes Lianzin Pays d'Église) ont également participé ainsi que des représentants de l'association « Protection et préservation des Communes fortes du Pays d'Église (APPECC) » qui ont été présents à chaque rencontre tout comme des élus de L'Hôtellerie.

**Le savez-vous ?**

VBSP a soutenu, dès le lancement du projet, une démarche de concertation volontaire afin de permettre à tous de s'informer et de participer tout au long du développement du projet. Cette démarche est complémentaire à l'enquête publique qui sera lancée au moment de la faisabilité du projet. Au terme de l'instruction du dossier, un commissaire enquêteur recueillera les avis et avis motivés de tous les citoyens concernés par le projet. Une enquête publique est lancée par le préfet afin d'informer la population locale au moment de l'enquête publique.

Pour plus d'informations sur le projet, la concertation et la société VBSP, contactez-nous à l'adresse suivante : [edouard.racape@vbs-energies.fr](mailto:edouard.racape@vbs-energies.fr) ou par téléphone au 02 99 27 33 80.

**ÉTAPES DU PROJET**

Après une réunion publique en juin 2021 et une rencontre participative en octobre 2022 pour informer sur les avancées du projet et les résultats de la première campagne de porte-à-porte menée à L'Hôtellerie en mars 2022, des ateliers de concertation ont eu lieu pour traiter les sujets de débat recueillis au cours des démarches précédentes.

Ces différentes rencontres avec le public ont permis aux populations locales et aux élus du territoire de s'informer sur les avancées du projet et de participer à sa réflexion.

Ainsi, les études initiales des études de faisabilité (voies paysannes, naturalistes, acoustique et vent) ont été présentées, des points de vue pour les photographier qui permettront de mesurer l'impact paysager ont été définis collectivement et des propositions comme la mise en place de clôtures électriques préfabriquées ont été formulées par les participants lors de ces différents moments d'échange.

Afin d'écarter le public, mais aussi de répondre de manière objective sur les impacts paysagers du projet, un expert de l'Agence Colson est intervenu.

**ACTUALITÉS**

Les résultats des études (écologiques, paysagères, de vent, acoustique, etc.) ont permis de définir les caractéristiques du projet (taille des éoliennes, type d'installation, etc.) qui se situent en zone d'un dipôle de la demande d'habitat éolien.

Nous tenons également compte de la poursuite de l'élaboration des études paysagères définies par la commune de L'Hôtellerie, après consultation de la population et en application de la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (LAPR), validée le 14 mai 2023 pour encourager le développement des énergies renouvelables partout en France.

**Le savez-vous ?**

La taille des éoliennes est destinée pour maximiser leur production, préserver la biodiversité et réduire l'impact visuel.

Le parc éolien est destiné pour avoir un impact de 20 MW. Cependant, à maximum nous pourrions produire une quantité d'électricité équivalente.

Aujourd'hui on sait que plus la distance entre le parc éolien et le site est importante (à partir de 100 km), plus les risques de collision sont élevés et les impacts sont réduits.

Aussi, et dans l'optique de réduire l'impact d'un projet éolien sur le territoire, les infrastructures existantes sont utilisées. Elles peuvent être modifiées en fonction de la mise en place d'un tracé alternatif et des activités agricoles et des habitats.

**NOTRE DÉMARCHE**

VBSP développe, renouvelle, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'Etat et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Edouard RACAPE**  
Coordinateur territorial éolien  
02 99 27 33 80  
edouard.racape@vbs-energies.fr

**VBSP ENERGIES NOUVELLES**  
74 rue de Paris-35000 Rennes  
02 99 23 89 50  
contact@vbs-energies.fr

<https://www.vbs.energy/fr/nome/>  
Site du projet: <https://hotellerie.vbs-energies.fr/>

## Lettre d'information N°5

**L'INFOLETTRE JUIN 2024**  
Projet éolien en réflexion sur L'Hôtellerie

**ACTUALITÉS**

Les résultats des études (écologiques, paysagères, de vent, acoustique, etc.) ont permis de définir les caractéristiques du projet (taille des éoliennes, type d'installation, etc.) qui se situent en zone d'un dipôle de la demande d'habitat éolien.

Nous tenons également compte de la poursuite de l'élaboration des études paysagères définies par la commune de L'Hôtellerie, après consultation de la population et en application de la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (LAPR), validée le 14 mai 2023 pour encourager le développement des énergies renouvelables partout en France.

**Le savez-vous ?**

La taille des éoliennes est destinée pour maximiser leur production, préserver la biodiversité et réduire l'impact visuel.

Le parc éolien est destiné pour avoir un impact de 20 MW. Cependant, à maximum nous pourrions produire une quantité d'électricité équivalente.

Aujourd'hui on sait que plus la distance entre le parc éolien et le site est importante (à partir de 100 km), plus les risques de collision sont élevés et les impacts sont réduits.

Aussi, et dans l'optique de réduire l'impact d'un projet éolien sur le territoire, les infrastructures existantes sont utilisées. Elles peuvent être modifiées en fonction de la mise en place d'un tracé alternatif et des activités agricoles et des habitats.

**NOTRE DÉMARCHE**

VBSP développe, renouvelle, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'Etat et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Edouard RACAPE**  
Coordinateur territorial éolien  
02 99 27 33 80  
edouard.racape@vbs-energies.fr

**VBSP ENERGIES NOUVELLES**  
74 rue de Paris-35000 Rennes  
02 99 23 89 50  
contact@vbs-energies.fr

<https://www.vbs.energy/fr/nome/>  
Site du projet: <https://hotellerie.vbs-energies.fr/>

**ÉTAPES DU PROJET**

Après une réunion publique en juin 2021 et une rencontre participative en octobre 2022 pour informer sur les avancées du projet et les résultats de la première campagne de porte-à-porte menée à L'Hôtellerie en mars 2022, des ateliers de concertation ont eu lieu pour traiter les sujets de débat recueillis au cours des démarches précédentes.

Ces différentes rencontres avec le public ont permis aux populations locales et aux élus du territoire de s'informer sur les avancées du projet et de participer à sa réflexion.

Ainsi, les études initiales des études de faisabilité (voies paysannes, naturalistes, acoustique et vent) ont été présentées, des points de vue pour les photographier qui permettront de mesurer l'impact paysager ont été définis collectivement et des propositions comme la mise en place de clôtures électriques préfabriquées ont été formulées par les participants lors de ces différents moments d'échange.

Afin d'écarter le public, mais aussi de répondre de manière objective sur les impacts paysagers du projet, un expert de l'Agence Colson est intervenu.

**ACTUALITÉS**

Les résultats des études (écologiques, paysagères, de vent, acoustique, etc.) ont permis de définir les caractéristiques du projet (taille des éoliennes, type d'installation, etc.) qui se situent en zone d'un dipôle de la demande d'habitat éolien.

Nous tenons également compte de la poursuite de l'élaboration des études paysagères définies par la commune de L'Hôtellerie, après consultation de la population et en application de la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (LAPR), validée le 14 mai 2023 pour encourager le développement des énergies renouvelables partout en France.

**Le savez-vous ?**

La taille des éoliennes est destinée pour maximiser leur production, préserver la biodiversité et réduire l'impact visuel.

Le parc éolien est destiné pour avoir un impact de 20 MW. Cependant, à maximum nous pourrions produire une quantité d'électricité équivalente.

Aujourd'hui on sait que plus la distance entre le parc éolien et le site est importante (à partir de 100 km), plus les risques de collision sont élevés et les impacts sont réduits.

Aussi, et dans l'optique de réduire l'impact d'un projet éolien sur le territoire, les infrastructures existantes sont utilisées. Elles peuvent être modifiées en fonction de la mise en place d'un tracé alternatif et des activités agricoles et des habitats.

**NOTRE DÉMARCHE**

VBSP développe, renouvelle, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'Etat et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Edouard RACAPE**  
Coordinateur territorial éolien  
02 99 27 33 80  
edouard.racape@vbs-energies.fr

**VBSP ENERGIES NOUVELLES**  
74 rue de Paris-35000 Rennes  
02 99 23 89 50  
contact@vbs-energies.fr

<https://www.vbs.energy/fr/nome/>  
Site du projet: <https://hotellerie.vbs-energies.fr/>

## Lettre d'information N°4

**L'INFOLETTRE JANVIER 2024**  
Projet éolien en réflexion sur L'Hôtellerie

**ACTUALITÉS**

En début d'année 2024, l'équipe projet vous informe des dernières avancées du projet. Les études de faisabilité (écologiques, paysagères, de vent, acoustique, etc.) ont permis de définir les caractéristiques du projet (taille des éoliennes, type d'installation, etc.) qui se situent en zone d'un dipôle de la demande d'habitat éolien.

Nous tenons également compte de la poursuite de l'élaboration des études paysagères définies par la commune de L'Hôtellerie, après consultation de la population et en application de la loi d'accélération de la production d'énergie renouvelable (LAPR), validée le 14 mai 2023 pour encourager le développement des énergies renouvelables partout en France.

**Le savez-vous ?**

La taille des éoliennes est destinée pour maximiser leur production, préserver la biodiversité et réduire l'impact visuel.

Le parc éolien est destiné pour avoir un impact de 20 MW. Cependant, à maximum nous pourrions produire une quantité d'électricité équivalente.

Aujourd'hui on sait que plus la distance entre le parc éolien et le site est importante (à partir de 100 km), plus les risques de collision sont élevés et les impacts sont réduits.

Aussi, et dans l'optique de réduire l'impact d'un projet éolien sur le territoire, les infrastructures existantes sont utilisées. Elles peuvent être modifiées en fonction de la mise en place d'un tracé alternatif et des activités agricoles et des habitats.

**NOTRE DÉMARCHE**

VBSP développe, renouvelle, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'Etat et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Edouard RACAPE**  
Coordinateur territorial éolien  
02 99 27 33 80  
edouard.racape@vbs-energies.fr

**VBSP ENERGIES NOUVELLES**  
74 rue de Paris-35000 Rennes  
02 99 23 89 50  
contact@vbs-energies.fr

<https://www.vbs.energy/fr/nome/>  
Site du projet: <https://hotellerie.vbs-energies.fr/>

**LA CONCERTATION**

En 2023, un cycle de concertation a été lancé pour permettre à tous de s'informer et de participer tout au long du développement du projet. Cette démarche est complémentaire à l'enquête publique qui sera lancée au moment de la faisabilité du projet. Au terme de l'instruction du dossier, un commissaire enquêteur recueillera les avis et avis motivés de tous les citoyens concernés par le projet. Une enquête publique est lancée par le préfet afin d'informer la population locale au moment de l'enquête publique.

**Le savez-vous ?**

VBSP a soutenu, dès le lancement du projet, une démarche de concertation volontaire afin de permettre à tous de s'informer et de participer tout au long du développement du projet. Cette démarche est complémentaire à l'enquête publique qui sera lancée au moment de la faisabilité du projet. Au terme de l'instruction du dossier, un commissaire enquêteur recueillera les avis et avis motivés de tous les citoyens concernés par le projet. Une enquête publique est lancée par le préfet afin d'informer la population locale au moment de l'enquête publique.

**NOTRE DÉMARCHE**

VBSP développe, renouvelle, finance, construit et exploite des centrales d'énergies renouvelables. Nos équipes accompagnent les collectivités locales, les élus, les habitants mais aussi les services de l'Etat et les propriétaires fonciers dans le développement de nouveaux moyens de production énergétique plus responsables.

Nos projets sont réalisés en concertation avec les collectivités engagées dans la transition énergétique et les acteurs qui souhaitent participer à la construction du projet.

**Edouard RACAPE**  
Coordinateur territorial éolien  
02 99 27 33 80  
edouard.racape@vbs-energies.fr

**VBSP ENERGIES NOUVELLES**  
74 rue de Paris-35000 Rennes  
02 99 23 89 50  
contact@vbs-energies.fr

<https://www.vbs.energy/fr/nome/>  
Site du projet: <https://hotellerie.vbs-energies.fr/>

## Annexe 2 : Le site Internet du projet

## Annexe 3 : Les flyers d'invitation

**Information**  
Projet éolien de L'Hôtellerie



**Réunion de concertation**

La démarche de concertation sur le projet éolien sur la commune de L'Hôtellerie entreprise par VSB Energies Nouvelles se poursuit !  
Elle vous permettra :

- De vous informer sur les avancés du projet et ses actualités.
- D'échanger et d'adresser toutes vos questions au porteur du projet.
- De préparer les prochaines rencontres de concertation en exprimant les sujets que vous souhaitez aborder.

Des rencontres pour débattre et travailler sur vos sujets d'intérêt sont prévues.  
Nous vous donnons rendez-vous pour la première rencontre de ce cycle le :

**Samedi 15 octobre à la salle communale de L'Hôtellerie**

→ **Inscrivez-vous à l'un des 4 créneaux proposés entre 10H00 et 16H00** (10h-11h30 // 11h30-13h // 13h-14h30 // 14h30-16h) :

En ligne : <https://hotellerie.vsb-energies.fr/> rubrique « inscription permanence d'information du 15 octobre 2022 »

Par téléphone : 09 83 59 28 82 – Mr. Elio BERTE-LANGEREAU

*Pour garantir l'information et la participation de tous, les créneaux sont limités à 20 participants.*

**Information**  
Projet éolien de L'Hôtellerie



**Ateliers de travail et de discussion**

Pour vous informer et vous impliquer dans l'avancement du projet éolien sur la commune de L'Hôtellerie, VSB Energies Nouvelles vous propose un cycle d'ateliers de travail et de discussion.  
Ces ateliers vous permettront :

- de prendre une part active à la réflexion sur le projet ;
- de connaître et débattre des résultats des études menées ;
- d'échanger avec des experts et le porteur de projet sur les impacts et les bénéfices apportés par le projet.

Nous vous donnons rendez-vous pour **le premier atelier de cette série** de rencontres le :

**Jeudi 19 janvier 2023 de 18h30 à 21h00**  
**à la salle communale de L'Hôtellerie**

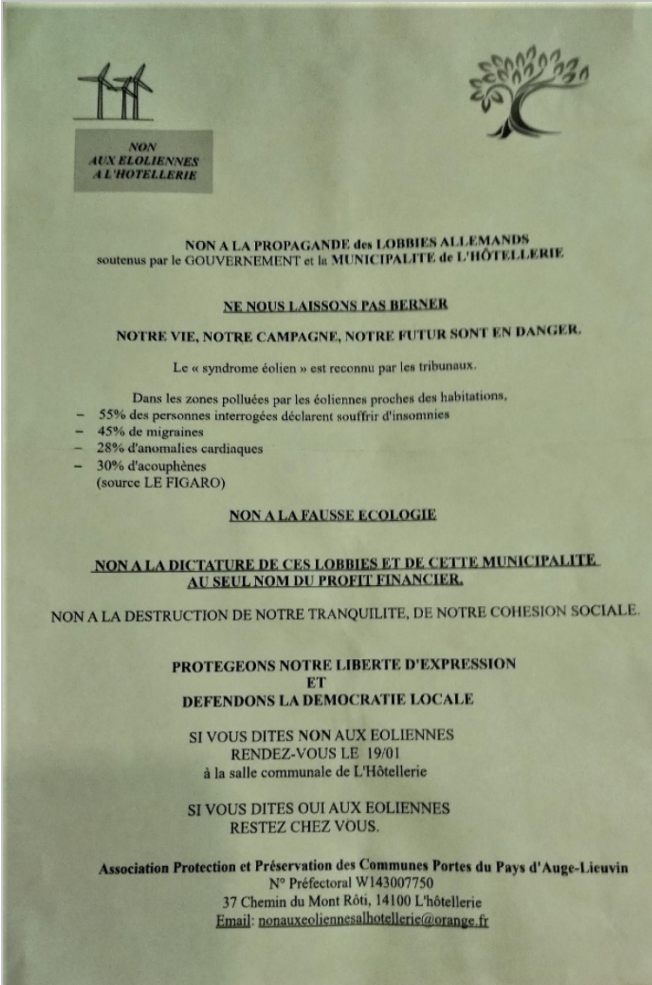
Au cours de cet atelier, le premier d'une série de rencontres qui traiteront chacune d'un sujet différent, vous pourrez proposer votre vision du territoire et contribuer ainsi à **l'identification des points de vue et d'écoute**.

Pour participer, inscrivez-vous :

 [Hotellerie.vsb-energies.fr](mailto:Hotellerie.vsb-energies.fr) – rubrique « Atelier du 19 janvier 2023 »  
 09 83 59 28 82 – Mme Camille DELAVERGNE

Lors de ce premier atelier, **seules les personnes ayant exprimé le souhait d'être contactées recevront une invitation pour les suivants**. Pour les autres publics, les informations sur les prochains RDV seront disponibles en Mairie et sur le site Internet du projet <https://hotellerie.vsb-energies.fr/>.

## Annexe 4 : Tract diffusé par l'APPCPA



**NON AUX EOLIENNES A L'HOTELLERIE**

**NON A LA PROPAGANDE des LOBBIES ALLEMANDS**  
soutenus par le GOUVERNEMENT et la MUNICIPALITE de L'HÔTELLERIE.

**NE NOUS LAISSONS PAS BERNER**

**NOTRE VIE, NOTRE CAMPAGNE, NOTRE FUTUR SONT EN DANGER.**

Le « syndrome éolien » est reconnu par les tribunaux.

Dans les zones polluées par les éoliennes proches des habitations,

- 55% des personnes interrogées déclarent souffrir d'insomnies
- 45% de migraines
- 28% d'anomalies cardiaques
- 30% d'acouphènes (source LE FIGARO)

**NON A LA FAUSSE ECOLOGIE**

**NON A LA DICTATURE DE CES LOBBIES ET DE CETTE MUNICIPALITE**  
**AU SEUL NOM DU PROFIT FINANCIER.**

**NON A LA DESTRUCTION DE NOTRE TRANQUILITE, DE NOTRE COHESION SOCIALE.**

**PROTEGEONS NOTRE LIBERTE D'EXPRESSION**  
**ET**  
**DEFENDONS LA DEMOCRATIE LOCALE**

**SI VOUS DITES NON AUX EOLIENNES**  
**RENDEZ-VOUS LE 19/01**  
à la salle communale de L'Hôtellerie

**SI VOUS DITES OUI AUX EOLIENNES**  
**RESTEZ CHEZ VOUS.**

Association Protection et Préservation des Communes Portes du Pays d'Auge-Lieuvin  
N° Préfectoral W143007750  
37 Chemin du Mont Rôti, 14100 L'hôtellerie  
Email: [nonauxeoliennesalhotellerie@orange.fr](mailto:nonauxeoliennesalhotellerie@orange.fr)